

**Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?**

*Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?*

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?**

*Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?*

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?**

*A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?*

**Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?**

*Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?*

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.  
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

samedi 30 décembre 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

## **L'abbé Gitton et le Révérend Chadwick à l'école de l'abbé Barthe « L'heure de Vatican II et du pasteur Pusey »**

Le Curé conciliaire et l'Anglican se retrouvent au coude à coude dans la Réforme Anglo-Tridentine  
Les enjeux pour la FSSPX

**« Enfin on sort du carcan de la 'Contre-Réforme' pour retrouver la Tradition de l'Eglise indivise ! » Révérend Chadwick, Anglican du TAC, 29 décembre 2006**

Les fils ténus de l' « Universelle Araigne », l'abbé Ratzinger, qui usurpe actuellement le trône de Saint-Pierre n'en finissent pas de bousculer les hommes et les événements en précipitant la mise en place de la Réforme Anglo-Tridentine<sup>1</sup> (appelée « réforme de la réforme » par l'abbé Barthe) et dont le Motu Proprio doit poser la première pierre et apâter la FSSPX.

### **L'ELOGE DE L'ABBE BARTHE PAR UN ANGLICAN DU TAC, LE REVEREND CHADWICK**

Voici que le Révérend Chadwick, Anglican du TAC, réagissant à nos dossiers successifs<sup>2</sup> sur la description de cette réforme qui selon ses propres termes, n'est que la « réitération » du mouvement d'Oxford du XIX<sup>e</sup> siècle au sein de l'Eglise conciliaire, vient de professer avec les plus chaleureuses recommandations, les projets de l'abbé Barthe et la revue *Catholica*, revue de Bernard Dumont, dans laquelle le membre du G.R.E.C. de l'abbé Lorans, est chroniqueur religieux.

*« C'est intéressant de voir certains prêtres catholiques traditionalistes comme l'abbé Barthe qui voient les choses autrement, tout comme un prêtre allemand ordonné lui aussi par Mgr Lefebvre que j'ai connu à Fribourg, qui, lui, a été disciple de Mgr Klaus Gamber et spécialiste en liturgie. Ce sont des éléments d'une très grande qualité, qui ont découvert la liberté de l'esprit. J'ai beaucoup apprécié les analyses de l'abbé Claude Barthe, qui est devenu d'une grande lucidité après avoir passé par les sottises du sédévacantisme. Je recommande son livre 'Trouvera-t-il la foi sur la terre ?' - et sa revue Catholica. » Révérend Chadwick, 29 décembre 2006*

Et de poursuivre son éloge de la manœuvre en cours, sous les auspices de l'abbé Ratzinger :

<sup>1</sup> [http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-12-05-B-00-Operation\\_Anglo\\_Tridentine.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-12-05-B-00-Operation_Anglo_Tridentine.pdf)

<sup>2</sup> [http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-12-20-A-00-Chadwick\\_Reforme\\_Anglo-Tridentine\\_3.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-12-20-A-00-Chadwick_Reforme_Anglo-Tridentine_3.pdf)

« *L'avenir du catholicisme se trouve dans un retour non seulement à la Tradition mais aussi aux sources patristiques et bibliques. Enfin (...), on sort du carcan de la "contre-réforme" pour retrouver la Tradition de l'Eglise indivise !* »  
Révérend Chadwick, 29 décembre 2006

Après l'aventure ratée de l'Institut Cardinal Pie en 1986, dont il fut l'aumônier, la trajectoire de l'Anglo-Tridentinisme s'annonce sous les meilleurs auspices pour l'abbé Barthe qui, fort de son celebret romain<sup>3</sup>, se proclame lui-même en « état d'apesanteur canonique ».

### **L'ABBE GITTON (CONCILIAIRE) PROMET LA DIALECTIQUE DE L'ABBE BARTHE**

Quand à l'abbé Michel Gitton, auteur d'un ouvrage sur la liturgie, préfacé par l'abbé Ratzinger, il semble récemment très en vogue dans le Forum Catholique (FC) de Xavier Arnaud. Il dirige une revue Résurrection, dont une réunion a été récemment très médiatisée sur le FC. Cette revue est pourtant conciliaire et assume pleinement le concile Vatican II. Tout cela traduit la complète dérive doctrinale dans laquelle est engagé le FC depuis sa médiatisation par le Figaro après la création de l'IBP de l'abbé Laguérie.

Il serait judicieux de vérifier le rite et le consécrateur de l'ordination de l'abbé Michel Gitton, car pour tout « prêtre » conciliaire, la question de la validité de ses Ordres est posée. Doit-on dire Monsieur Gitton ou abbé Gitton ?

L'abbé Gitton présente positivement (un « franchissement positif » ?), la remise en cause de la liturgie post-Vatican II par l'abbé Barthe :

*« S'il en était ainsi, on pourrait s'interroger sur ce que l'Église a voulu faire, en réformant de manière explicite la liturgie, en prétendant y apporter un nouveau souffle. Comme l'écrit l'abbé Claude Barthes, le soupçon jeté sur la lex orandi du concile rejaillit quelque part sur sa lex credendi et laisse planer un doute sur la possibilité d'intégrer l'enseignement conciliaire dans la tradition multiséculaire de l'Église. Bien sûr, il existe une interprétation favorable de l'un et de l'autre qui s'efforce de les garder dans la tradition, mais elle n'est ni la seule, ni la plus en vogue. Va-t-on, avec certains, dire de l'ordo missæ de Paul VI et bientôt des textes de Vatican II, que le seul mérite qu'on est prêt à leur reconnaître est d'avoir « sauvé les meubles » ? Piètre résultat, pour un évènement qui voulait introduire dans l'Église une nouvelle Pentecôte ! »*  
Abbé Michel Gitton, 15 décembre 2006

Et ensuite d'introduire le schéma d'un retour à *Sacrosanctum Concilium*, la constitution conciliaire (1963) dont est issue la réforme préparée par le Consilium de Bugnini de 1968-1969.

Il suggère ce schéma cousu de fil blanc, et désormais bien défloré pour tous ceux qui suivent cette affaire, et qui consiste à vouloir introduire une dialectique entre les « bugninistes/martinistes » progressistes et les « ratzinguériens » conservateurs. Pour faire simple, les « bugninistes » auraient outrepassé les directives de 1963 (*Sacrosanctum Concilium*) et aurait mis en place une quasi-révolution là où une simple réforme était requise, et les « ratzinguériens » voudraient revenir au véritable esprit et à la lettre authentique du document de 1963 par une « réforme de la réforme ».

*« Ramenées à l'essentiel, les orientations de la Constitution Sacrosanctum Concilium sur la sainte liturgie, se résument probablement à deux : 1/ faciliter la lisibilité des rites et des prières pour permettre aux fidèles d'en profiter pleinement dans leur assimilation personnelle, 2/ rendre possible l'intégration de nouvelles richesses (bibliques et patristiques) dans le patrimoine liturgique de l'Église. Tout cela supposait sans doute de remettre en cause une certaine intangibilité des formules liturgiques qui avaient eu cours jusque là, mais n'impliquait aucune révolution. »* Abbé Michel Gitton, 15 décembre 2006

### **LE FIGARO DEVOILE UN DOCUMENT DU VATICAN DE 1982 DECRIVANT LES 3 ETAPES DE LA REFORME ANGLO-TRIDENTINE ('REFORME DE LA REFORME')**

Détaillons les trois étapes de la réforme Anglo-Tridentine, tels qu'elles commencent à apparaître actuellement dans la presse. Nous sommes très heureux de constater que les analyses de CSI-Diffusion de juillet 2005 sur l'« AngliCampos »<sup>4</sup>, dès avant la naissance de notre site, sont désormais amplement confirmées par les faits. La réalité va même au-delà de ce qui avait été décortiqué par CSI-Diffusion. En effet, le dossier de l'AngliCampos faisait remonter à 1995 la première mention de la « réforme de la réforme » avant sa médiatisation par l'anglicane de Cambridge, Catherine Pickstock, et maintenant, le Figaro nous apprend que le projet avait déjà fait l'objet d'une réunion de travail en 1982, dès l'arrivée de Ratzinger.

<sup>3</sup>

[http://www.booksfor Catholics.com/mm5/merchant.mvc?Screen=PROD&Store\\_Code=B&Product\\_Code=1929291833&Category\\_Code=](http://www.booksfor Catholics.com/mm5/merchant.mvc?Screen=PROD&Store_Code=B&Product_Code=1929291833&Category_Code=)

<sup>4</sup> <http://www.virgo-maria.org/Archives-CSI/2005/CSI-2005-07-05-AngliCampos.pdf>

*« Le document indique ainsi que les fidèles attachés à l'ancien missel ne devront opposer à la messe de Paul VI issue des réformes du concile Vatican II « aucune suspicion d'hérésie ou d'invalidité », mais aussi suivre le nouveau calendrier liturgique. Un point sur lequel l'archevêque de Paris, Mgr André Vingt-Trois - qui vient de présider une messe de rite saint Pie V dans la paroisse parisienne de Sainte-Odile - insiste aujourd'hui fortement.*

*La « deuxième étape », après cette mise en condition, était « un document pontifical d'une nature restant à définir » dans lequel serait « réexposée l'essence de la sainte liturgie », qui freine « les abus largement répandus », qui promeuve « une participation plus profonde aux saints mystères » et surtout « traite de l'identité intime du missel ancien et du nouveau, de la forme ordinaire et de la forme permise, qui ne s'opposent nullement ». Rien ne semble avoir changé aujourd'hui.*

*Cette étape serait suivie, selon ces plans, d'une « synthèse des deux missels qui conserve les acquis de la restauration liturgique mais qui abandonne certaines innovations exagérées ». Le Figaro, 12 décembre 2006*

Pour résumer :

1. « Libéralisation » du rite de Saint Pie V, deux rites vont coexister officiellement
2. Réprimande des abus du nouveau rite (NOM)
3. Suppression du rite de Saint Pie V et du NOM et promulgation d'un 3<sup>e</sup> rite artificiel qui prendrait le rite de Saint Pie V comme ossature et bouleverserait sa composition en introduisant le cycle de 3 ans (années A, B et C) et les nouveaux « Saints » conciliaires

Notons, comme nous l'avons déjà dit que les promoteurs de cette nouvelle dialectique Bugnini/Ratzinger parlent exclusivement de la réforme du rite de la messe, ils se gardent bien, les uns et les autres de remettre en cause la réforme du rite de consécration épiscopale, qui a été effectuée sous l'autorité du Franc-Maçonn Annibale Bugnini, tout autant que le NOM (Novus Ordo Missae).

#### **LA SUGGESTION DU PREMIER « PREALABLE » DE LA FSSPX AMORÇANT LA DESTRUCTION A TERME DU RITE TRIDENTIN**

Il est capital de noter que le premier point de la Réforme Anglo-Tridentine est exactement le premier préalable de 2001 posé par Mgr Fellay pour engager des discussions avec Rome.

Il apparaît que la Direction de la FSSPX a été influencée en 2001 afin d'exiger elle-même, comme amorce à sa réconciliation, le premier point du projet de « réitération » du mouvement d'Oxford au sein de l'Eglise conciliaire.

Cette astuce avait pour but d'instrumentaliser la FSSPX, en la rendant à son insu, motrice dans cette « réforme de la réforme » et provoquant elle-même le mouvement qui va aboutir à l'éradication définitive du rite de Saint Pie V. Et ce faisant, la FSSPX se trouvait engagée dans un processus de ralliement à terme.

Il serait très intéressant d'identifier les noms des clercs qui ont été les courroies de transmission, auprès de Mgr Fellay, de cette rouerie diabolique. Les instigateurs de ce premier préalable étaient vraisemblablement au courant des grandes lignes du plan d'ensemble (en cogitation à huis clos depuis 1982) de la réforme Anglo-Tridentine. En ont-ils informés Mgr Fellay, le successeur de Mgr Lefebvre à la tête de la FSSPX a-t-il été abusé ? Et si oui, qui l'a abusé au sein de la FSSPX ? Comment expliquer cette évolution de Mgr Fellay qui en 1999 dénonçait dans une vidéo, la présence de quatre loges de rite-écossais (réservées aux ecclésiastiques) au sein du Vatican et qui à peine, deux ans plus tard, contribuait à lancer, indirectement par les « préalables », le projet de réforme Anglo-Tridentine, qui s'inscrit dans la perspective historique des influences anglicanes, proches elle-même des milieux Rose+Croix.

Avec le recul de 5 ans, les choses deviennent désormais plus claires. Il n'est que temps que les réseaux et les relais romains qui influencent la FSSPX et son Supérieur soient connus.

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

**29 décembre 2006 - La Vraie Unique Vraie Eglise**



J'ai trouvé quelque chose sur le blog [The Continuum](#) qui conviendrait parfaitement pour l'abbé Marchisait (auteur du blog [Virgo Maria](#)). Pour renfoncer le clou pendant que je rédige cet article, j'écoute la musique *maçonnique* de Mozart - qui est très jolie. *Ooh ! Le grand complôt ! [Mais je ne suis toujours pas franc-maçon!]* Il servirait à peu de chose de traduire l'article en anglais, car le contexte anglo-saxon n'est pas bien compris par les français. Au lieu d'une traduction exacte, je vous donne le sens de cet article.

L'auteur de cet article dit qu'il s'informe sur les blogs au sujet des disputes religieuses. Par exemple, la rencontre entre le Pape et le Patriarche Oecuménique servait de prétexte pour un apologiste catholique romain qui voulait attaquer la validité du titre du patriarche. Il poursuit dans un ton satirique en affirmant qu'il allait soutenir les propos de l'apologiste. Bien, pour les catholiques romains l'Eglise orthodoxe n'est pas la vraie Eglise, et pour les orthodoxes l'Eglise catholique romaine n'est pas la vraie Eglise. Ils ont raison les apologistes des deux Eglises !

Allons jusqu'au bout de la logique du propos "toute église qui ne s'affirme pas être la vraie n'est qu'une secte". Toute personne qui ne s'affirme pas, toute seule, être l'unique vraie Eglise - et posséder dans sa personne la plénitude de l'Eglise catholique, n'est pas une Eglise mais seulement une partie ou membre du corps. L'auteur s'annonce désormais comme la vraie Eglise - *moi et personne d'autre !* Oui, si vous n'êtes pas moi, vous ne pouvez pas rentrer dans la plénitude de l'Eglise catholique. Dommage pour l'incertitude de votre salut, mais c'est comme ça !

L'argument du *reductio ad absurdum* ne marche pas toujours bien, mais ce cas de figure me rappelle un peu de la citation célèbre de Jean-Paul Sartre : *L'enfer, c'est les autres*. En effet, établir son individualité de cette façon montre très clairement le *manque de communion* de la part d'une personne qui pense ainsi.

Enfin, il faut laisser à côté cette polémique stérile, car elle ne va nulle part. Chacun reste sur sa position. Je préfère exprimer un désir de communion avec l'Eglise universelle, car c'est la communion, la communauté, qui affirme la personne. C'est peut être cette polémique avec un aspect du catholicisme que j'ai vécu qui va encore affirmer l'identité anglicane. C'est intéressant de voir certains prêtres catholiques traditionalistes comme l'abbé Barthe qui voient les choses autrement, tout comme un prêtre allemand ordonné lui aussi par Mgr Lefebvre que j'ai connu à Fribourg, qui, lui, a été disciple de Mgr Klaus Gamber et spécialiste en liturgie. Ce sont des éléments d'une très grande qualité, qui ont découvert la liberté de l'esprit. J'ai beaucoup apprécié les analyses de l'abbé Claude Barthe, qui est devenu d'une grande lucidité après avoir passé par les sottises du sédévacantisme. Je recommande son livre *Trouvera-t-il la foi sur la terre?* - et sa revue *Catholica*.

Certainement la vérité se trouve dans le consensus et la convergence des idées sans la concertation des personnes : l'avenir du catholicisme se trouve dans un retour non seulement à la Tradition mais aussi aux sources patristiques et bibliques. Enfin (*je change la disquette pour mettre une des Litanies à la Sainte Vierge de Mozart*), on sort du carcan de la "contre-réforme" pour retrouver la Tradition de l'Eglise indivise ! S'il fallait voir plus clair par l'intermédiaire d'un prêtre né trop tard pour prendre sa place parmi les intransigeants des années 1870, cela a valu la peine.

### **Texte de l'abbé Michel Gitton, conciliaire<sup>6</sup>**

#### **L'heure de Vatican II**

Michel Gitton\* (site de Liberté Politique)

On ne saurait minimiser l'importance des débats qui viennent d'avoir lieu autour des initiatives romaines en direction des «

<sup>5</sup> [http://perso.orange.fr/civitas.dei/blog\\_fr.htm](http://perso.orange.fr/civitas.dei/blog_fr.htm)

<sup>6</sup> <http://www.libertepolitique.com/public/decryptage/article-1760-L%92heure-de-Vatican-II.html>

traditionalistes ». Il ne s'agit pas tant de savoir si on est pour ou contre la « messe en latin », comme l'ont traduit les médias, il s'agit de percevoir ce que l'Église a vraiment voulu avec le concile Vatican II et ce qu'elle en gardera.

Pendant des années, la réponse à cette question semblait relativement claire : l'Église catholique, au plus haut niveau, avait décidé un certain nombre de changements, non pas certes dans le dogme, mais dans sa pratique liturgique et pastorale, elle avait apporté de nouveaux accents dans son enseignement sans en modifier le contenu essentiel, et tout catholique devait donc suivre sans se poser de questions. Restait à veiller à ce que l'application de ces données nouvelles n'entraîne pas de distorsion du dépôt de la foi, ni de déperdition dans la piété des fidèles. Encore une fois, la tâche, même si elle n'était pas toujours facile, pouvait paraître assez évidente.

Or les choses ne sont plus si simples. D'abord la persistance, voire l'extension, de la contestation traditionaliste, semble prouver une insatisfaction durable, qui n'est pas seulement une question de « sensibilité », ni une nostalgie du passé (que beaucoup n'ont pas connu). D'autre part, les tentatives de recentrage opérées surtout dans la seconde moitié du pontificat de Jean Paul II, sont loin d'avoir porté les fruits qu'on pouvait espérer : l'enseignement de la théologie reste affranchi de toute soumission effective au Magistère de l'Église, la liturgie offre, après la fin des folies d'après 68, le spectacle d'une terne médiocrité où les mauvaises habitudes semblent impossibles à déraciner.

Depuis le pontificat de Benoît XVI, il semblerait que l'optimisme officiel ne soit plus autant de mise. Certains, à Rome même, semblent douter de la possibilité pour les livres liturgiques de l'après-concile d'assurer la transmission de l'héritage spirituel du rite romain. Devant l'échec patent des tentatives de remise en ordre de la liturgie « rénovée », il semble que l'on n'ait plus d'autre possibilité que de la laisser subsister dans son incohérence pour le public qui y est habitué et, par ailleurs, de préparer une relève autour du missel de 1962.

S'il en était ainsi, on pourrait s'interroger sur ce que l'Église a voulu faire, en réformant de manière explicite la liturgie, en prétendant y apporter un nouveau souffle. Comme l'écrit l'abbé Claude Barthes, le soupçon jeté sur la *lex orandi* du concile rejailit quelque part sur sa *lex credendi* et laisse planer un doute sur la possibilité d'intégrer l'enseignement conciliaire dans la tradition multiséculaire de l'Église. Bien sûr, il existe une interprétation favorable de l'un et de l'autre qui s'efforce de les garder dans la tradition, mais elle n'est ni la seule, ni la plus en vogue. Va-t-on, avec certains, dire de l'*ordo missæ* de Paul VI et bientôt des textes de Vatican II, que le seul mérite qu'on est prêt à leur reconnaître est d'avoir « sauvé les meubles » ? Piètre résultat, pour un événement qui voulait introduire dans l'Église une nouvelle Pentecôte !

Le moment est probablement venu, pour ceux qui font confiance à l'Église, et pensent qu'elle ne peut se déjuger, de relire le concile Vatican II avec des yeux neufs, et de l'affranchir des préjugés pour ou contre qui en ont masqué le sens. Il faut bien savoir, à la fin, si Vatican II, et la réforme liturgique qui a suivi, sont une parenthèse qu'il faudra clore tôt ou tard, ou au contraire un défi salutaire, un acte de confiance en l'Esprit-Saint, une réorientation féconde, qui porteront leurs fruits, peut-être bien au-delà de la génération actuelle, une fois retombées les querelles microscopiques d'hier et d'aujourd'hui ?

#### La clef de la grande aventure

Ce qui reste sans doute la clef de la grande aventure du second concile du Vatican, c'est son ouverture missionnaire. Il s'agissait de prendre acte de la fin de l'expérience de chrétienté, qui avait marqué quinze siècles de l'histoire de l'Église, qui avait eu ses heures de gloire, mais qui, de toute façon, était maintenant révolue, et il fallait en conséquence préparer les catholiques à vivre hardiment dans une situation de concurrence avec d'autres groupes idéologiques et religieux, sans rêver d'un régime protectionniste qu'ils n'avaient plus. Il fallait les aider à régler les contentieux du passé et à retrouver un rapport sain avec la société qui les entourait. Il fallait donc équiper les croyants d'un bagage suffisant pour leur permettre d'affronter un monde moderne qui ne leur ferait pas de cadeau, mais qui n'était pas non plus damné. Il fallait les aider à se recentrer sur l'essentiel, à mieux connaître les sources de leur foi et à vivre une vie de prière à la hauteur du défi qui leur était adressé. La réforme de la liturgie apparaît dans ce contexte, qui est celui de toutes les déclarations, constitutions, etc., de Vatican II.

Ramenées à l'essentiel, les orientations de la Constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la sainte liturgie, se résument probablement à deux : 1/ faciliter la lisibilité des rites et des prières pour permettre aux fidèles d'en profiter pleinement dans leur assimilation personnelle, 2/ rendre possible l'intégration de nouvelles richesses (bibliques et patristiques) dans le patrimoine liturgique de l'Église. Tout cela supposait sans doute de remettre en cause une certaine intangibilité des formules liturgiques qui avaient eu cours jusque là, mais n'impliquait aucune révolution.

Or ce n'est pas ce qui est arrivé. C'est un jeu facile de relever tous les points où le concile a abouti à des résultats exactement inverses de ceux qui étaient recherchés. C'est assez clair pour l'orientation missionnaire dont on a vu les suites : la promotion exclusive du dialogue, le refus de chercher la conversion des incroyants et des croyants d'autres religions, les catholiques affaiblis devant le prosélytisme des sectes et de l'islam. Et, quant à la réforme liturgique, loin de faciliter l'assimilation des richesses de la tradition, elle a le plus souvent provoqué une agitation brouillonne, une expérimentation perpétuelle, une vulgarisation des rites et des prières, une perte du sens même du culte, tourné par essence vers Dieu.

Tout cela n'est que trop vrai. Mais qu'en déduire ? Qu'il faut juger l'arbre à ses fruits et rejeter tout en bloc ? Ce ne serait pas sérieux. Sans doute les hommes qui ont appliqué le concile Vatican II, et qui étaient souvent des hommes d'appareil, n'ont pas mesuré tout de suite quel renouveau en profondeur, quelle « réforme » au sens vrai du mot, quel passage au feu étaient demandés à l'Église, et ils ont trop cru à des solutions toutes faites qui étaient encore des solutions mondaines (moderniser, démocratiser,...). La réforme liturgique s'en est ressentie. Pour rendre le christianisme tout de suite apte à être partagé par toutes les cultures, on a cru, par exemple, qu'il

fallait le décaper de ce qui était sa forme particulière, héritière de son histoire. Ce qui en est resté après ce décapage n'était plus qu'un « message » passablement abstrait et moralisant, qui n'intéressait plus personne.

Mais c'est là sans doute que l'on va pouvoir retrouver la vérité de Vatican II. Et peut-être commencer à le mettre en œuvre...

\*Michel Gitton est recteur de la basilique Saint-Quiriace de Provins.

Analyse à paraître également dans France catholique n° 30-52 du 22 déc. 2006.

### **Texte du Figaro du 12 décembre 2006<sup>7</sup>**

Par Sophie de Ravinel

**Dès 1982, le cardinal Ratzinger préparait la réconciliation avec les lefebvristes...**

**Un document datant de 1982 prouve que Benoît XVI porte les projets de réforme liturgique depuis son arrivée au Vatican.**

LE CARDINAL Joseph Ratzinger, désormais Benoît XVI, a organisé une réunion en 1982 au Vatican avec les principaux cardinaux de la Curie, au cours de laquelle ils se sont accordés à l'unanimité sur le fait que l'usage de l'ancien rite de la messe devait être admis dans l'Église, qu'il allait falloir préparer les esprits à cette permission, promulguer un document pontifical pour freiner les abus et réhabiliter l'ancien rite, mais aussi effectuer une synthèse des deux missels (l'ancien et le nouveau), cette fameuse « *réforme de la réforme* » qu'appelle de ses vœux une partie de l'Église.

Quelques observateurs des activités du Saint-Siège avaient eu vent de cette réunion très privée, organisée par celui qui était alors préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Mais le procès-verbal, rédigé en latin, n'avait jamais été rendu public. *Le Figaro* s'en est procuré une copie.

Le 16 novembre 1982, cinq cardinaux et un évêque sont donc réunis pour étudier le dossier de la liturgie, indépendamment de la « *question Lefebvre* » qui, six ans avant l'excommunication des quatre évêques ordonnés de manière illicite, était pourtant déjà un véritable sujet de préoccupation.

#### **«Réforme de la réforme»**

Ces hauts responsables du Vatican ont affirmé à l'unanimité que « *le missel romain, dans la forme sous laquelle il a été en usage jusqu'en 1969, doit être admis par le Saint-Siège dans toute l'Église pour les messes célébrées en langue latine* ». Jusqu'à ce que très récemment quelques cardinaux isolés de la Curie affirment que le rite ancien avait toute sa place dans l'Église, l'usage consistait à le considérer comme proscrit depuis les réformes de 1969, et ce malgré des autorisations - restrictives - données par Paul VI en 1971 puis par Jean-Paul II en 1984 et 1988. Cette permission, cependant, était soumise à conditions. Le document indique ainsi que les fidèles attachés à l'ancien missel ne devront opposer à la messe de Paul VI issue des réformes du concile Vatican II « *aucune suspicion d'hérésie ou d'invalidité* », mais aussi suivre le nouveau calendrier liturgique. Un point sur lequel l'archevêque de Paris, Mgr André Vingt-Trois - qui vient de présider une messe de rite saint Pie V dans la paroisse parisienne de Sainte-Odile - insiste aujourd'hui fortement.

La « *deuxième étape* », après cette mise en condition, était « *un document pontifical d'une nature restant à définir* » dans lequel serait « *réexposée l'essence de la sainte liturgie* », qui freine « *les abus largement répandus* », qui promeuve « *une participation plus profonde aux saints mystères* » et surtout « *traite de l'identité intime du missel ancien et du nouveau, de la forme ordinaire et de la forme permise, qui ne s'opposent nullement* ». Rien ne semble avoir changé aujourd'hui.

Cette étape serait suivie, selon ces plans, d'une « *synthèse des deux missels qui conserve les acquis de la restauration liturgique mais qui abandonne certaines innovations exagérées* ».

Interrogé la semaine dernière sur cette éventuelle « *réforme de la réforme* », le cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon, a estimé « *normal, compréhensible et possible que, près de quarante ans après 1969, on veuille faire le bilan et recadrer les choses, pour durer* ».

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

<sup>7</sup> [http://qien.free.fr/2006/200612/20061212\\_figaro.htm](http://qien.free.fr/2006/200612/20061212_figaro.htm)